

Depuis le 1^{er} janvier 2022, et conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 (NOR : MICE2130071A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au caractère est fixé à 0,187 € HT pour les départements d'Eure-et-Loir, du Loiret et de Loir-et-Cher.

Par dérogation, certaines annonces font l'objet d'une tarification forfaitaire.

COMMUNE DE VERNOUILLET

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION N°6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n°SG/2025-38 du 26 novembre 2025, le maire de Vernouillet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°6 du plan local d'urbanisme. L'enquête se déroulera à la mairie de Vernouillet du samedi 10 janvier à 09h00 au mardi 10 février 2026 à 17h00 ; aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur Roland REYNOUARD, désigné par le Tribunal administratif d'Orléans pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra en mairie le samedi 10 janvier 2026 de 09h à 12h, samedi 24 janvier 2026 de 09h à 12h et mardi 10 février 2026 de 14h à 17h.

Le dossier est consultable en Mairie aux horaires habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune : <https://www.vernouillet28.fr>

Durant l'enquête, les observations peuvent être consignées sur le registre d'enquête en Mairie. Elles peuvent aussi être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Vernouillet Esplanade du 8 mai 1945, Place Maurice Legendre, 28500 VERNOUILLET ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@vernouillet28.fr

AMENAGEMENT FONCIER RURAL

TITRE II DU LIVRE 1 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME

Commune de SAINT-SAUVEUR-MARVILLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En vertu de l'article R 123-9 du Code rural et de la pêche maritime

La Commission communale d'aménagement foncier de SAINT-SAUVEUR-MARVILLE informe les propriétaires et exploitants de terrains situés sur la commune de SAINT-SAUVEUR-MARVILLE, avec extensions sur les communes de BOULLAY-LES-DEUX-ÉGLISES, SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS, THIMERT-GATELLE et TREMBLAY-LES-VILLAGES de l'ouverture d'une enquête d'un mois du lundi 12 janvier 2026 au jeudi 12 février 2026 portant sur le projet d'aménagement foncier.

Les documents pourront être consultés à la salle de la mairie de SAINT-SAUVEUR-MARVILLE, les :
- Lundi 12 janvier 2026 de 14h à 17h (en présence du géomètre)

- Jeudi 15 janvier 2026 de 9h à 12h

- Mardi 20 janvier 2026 de 14h à 17h

- Samedi 24 janvier 2026 de 9h30 à 12h (en présence du géomètre)

- Mardi 27 janvier 2026 de 14h à 17h

- Jeudi 29 janvier 2026 de 9h à 12h

- Mercredi 4 février 2026 de 9h à 12h

- Jeudi 12 février 2026 de 14h à 17h (en présence du géomètre et du BE environnement)

Le dossier d'enquête comprend notamment l'étude d'impact de l'aménagement foncier sur l'environnement et l'avis de la DREAL (autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement).

M. Pascal ROZAIRE, Commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal administratif d'ORLÉANS, se tiendra au même lieu pour y recevoir les intéressés, réclamations, et observations, en présence du géomètre les :

- Lundi 12 janvier 2026 de 14h à 17h

- Samedi 24 janvier 2026 de 9h30 à 12h

- Jeudi 29 janvier 2026 de 14h à 17h

Le public pourra également formuler ses observations à l'adresse électronique suivante : enquêtesprojetsauveur@eureloir.fr (adresse ouverte durant le mois d'enquête).

Les informations relatives à cette enquête peuvent être demandées auprès du Conseil départemental - service foncier - 02 37 23 59 50, et peuvent être consultées sur le site internet du Département : www.eureloir.fr/mfon-departement/publications-reglementaires.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter en mairie le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur.

La commission communale d'aménagement foncier se réunira pour statuer sur les réclamations.

NOTA : Les intéressés sont informés que les droits et actions réels grevant les parcelles comprises dans le périmètre d'aménagement foncier seront transférées de plein droit par application de l'article L. 123-13 du Code rural et de la pêche maritime sur les nouvelles parcelles attribuées en échange de celles qui leur appartenaient actuellement.

Annances légales

annonces@horizons.fr

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE DE CHAMPHOL

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté n°2025-169 en date du 18 décembre 2025 Monsieur le Maire de la commune de CHAMPHOL a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'agrandissement du cimetière communal.

L'enquête se déroulera à la mairie de CHAMPHOL, siège de l'enquête du Jeudi 15 janvier 2026 à 09h30 au Lundi 16 février 2026 à 17h45 inclus.

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'ORLÉANS a désigné Monsieur Jean-Luc BIENVAULT en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Nicolas DERELLY en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et parafés par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Champhol et mis à disposition du public pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir les lundi, mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h45, le mercredi de 13h30 à 17h45, le jeudi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations sur le registre d'enquête publique en mairie ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

- Monsieur le commissaire enquêteur, Projet d'extension du cimetière Mairie de Champhol 15 rue de la Mairie 28300 CHAMPHOL

- ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete publique.cimetiere@eureloir.fr en précisant dans l'objet du mail à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, Projet d'extension du cimetière.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à l'occasion de ses permanences en Mairie de Champhol :

- Samedi 24 janvier 2026 de 10h00 à 12h00 ;

- Mercredi 04 février 2026 de 14h45 à 17h45 ;

- Samedi 14 février 2026 de 10h00 à 12h00.

Il est précisé qu'il est de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique, s'il souhaite rester anonyme, de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse etc.).

A l'expiration de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront consultables en commune de Champhol et sur le site internet de la commune <https://villedechamphol.fr/> rubrique : "Ma commune - origlet, Cimetière - pendant 1 an.

Le Conseil Municipal se prononcera par délibération au sujet du projet d'extension du cimetière communal, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public dans le cadre de l'enquête publique.

Le préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'extension du cimetière communal de Champhol, requise au titre de l'article L.2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avis du CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) il prendra un arrêté portant autorisation ou refus de l'extension du cimetière, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tél. 02 37 88 11 20

[Accédez] [Consentez]

[Accense] Conseils

Société d'Avocats
52 av du Riant Portail du Midi
19100 BRIVE
05 55 17 19 00

Suivant ASSP électronique du 28/11/25, enregistré au Service de la Publicité Fondère et de l'Enregistrement d'EURE ET LOIR, le 19 décembre 2025, dossier 2025 00036188 référence 2804P01 2025 A 01383, la société BPN CARS FORZA 28, SAS au capital de 1 785 000 €, sise Le Val Luisant 24 rue Jean Perrin 28600 LUISANT, immatriculée sous le n° 806 320 184 RCS CHARTRES, représentée par Jean-Marie REINER, a cédé à la société MIDI AUTO CHARTRES, SAS au capital de 1 000 000 € sise 13 rue du Val de l'Eure 28630 FONTENAY SUR EURE, immatriculée sous le n°824 720 282 RCS CHARTRES, représentée par Isabelle HORY représentant la société HOLDING MIDI AUTO, un fonds de commerce de mécanicien et garagiste, vente d'huiles et d'essence, voitures neuves et occasion, location (sans chauffeur) de tous véhicules de moins de 3,5 tonnes de PTCA et de moins de 14 m³, véhicules légers et utilitaires, véhicules industriels, matériels de transport, tous moyens de manutention pour les travaux publics et particuliers, sis et exploités Le Val Luisant 24 rue Jean Perrin 28600 LUISANT, moyennant le prix de 359 927,28 €. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège de la société MIDI AUTO CHARTRES, 13 rue du Val de l'Eure 28630 FONTENAY SUR EURE.

Pour avis

ASTRE EDIA
ZA Croix-Saint-Mathieu
28200 CROISILLES
02 37 31 40 70
galleriedesaffaires-eureloir.com

AVIS

Suivant acte SSP du 14/11/2025
FIFI BAR, SARL au capital de 3000 €, ayant son siège social 16 bd pasteur 28100 Dreux, 527 649 248 RCS de Chartres

CHEZ FIDAN, SAS au capital de 10000 €, ayant son siège social 1 rue du reveillon 28100 Dreux, 688 258 692 RCS de Chartres, un fonds de commerce de : restauration de type rapide sis et exploité 59 avenue du Général Leclerc 28100 Dreux du 14/11/2025 au 13/11/2027, renouvelable par tacite reconduction.

RECTIFICATIF

SCEA DE LA NATION

Société civile d'exploitation agricole
Siège social : 1 Impasse de la Nation
28210 CROISILLES
824 420 632 RCS CHARTRES

Au lieu de lire : par AGE en date du 27/11/2025, lire : par AGE en date du 30/09/2025.

Pour avis, le liquidateur

APPEL A CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L.141-1 et suivants, R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer du Centre se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :

Vente de terres (Contact : François JEANNOT / 06 85 03 47 40)
Réf : AS 28 25 0079 01 Cne de DROUVE-SUR-DRUQUETTE (28) 14ha 10a 00ca. ZC 35-38-38 Zonage : A (PLU)

Vente d'une parcelle en nature réelle de pré avec partie boisée libre à la vente, sans DPB ; présence d'une ligne électrique et de trois Vieux matériels sur la parcelle (Contact : Jean-Michel RICHOUX / 06 08 87 75 33)

Réf : AS 28 25 0073 01 Cne de SOUANCE-AU-PLU)
-PERCHE (28) 2ha 84a 52ca. F 4-482 Zonage : A (PLU)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature au plus tard le 02/02/2026 soit par courrier en ligne sur le site internet de la Safer du Centre, www.safercentre.com (Appels à candidatures), soit par écrit au siège de la Safer du Centre, ou, plus particulièrement, auprès du service départemental 10 rue Dieudonné Coates Maison de l'Agriculture CS 10398, 28008 CHARTRES CEDEX tél : 02 37 24 46 60, où toutes précisions et informations complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions...) peuvent être demandées.

Le dossier de présentation est à votre disposition sur internet dans «Liste des biens - Safer» (<https://candidature.safer.fr>).

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 janvier 2024, Monsieur Bernard Jean-François FLE, en son vivant retraité, divorcé de Madame Marie-Christine Colette Marthe Françoise GENTY, demeurant à VILLEMEUX-SUR-EURE (28210), 4 rue Tors, né à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130) le 13 décembre 1946 et décédé à VILLEMEUX-SUR-EURE (28210) le 30 octobre 2025, a consenti un legs universel.

Conséquemment à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament repu par Maître Paul MAURY, Notaire soussigné, associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée « PROLEXYS », dont le siège est à DREUX (28100), 14 boulevard Louis Terrier, le 9 janvier 2026, auquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Conséquemment à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Paul MAURY Notaire susnommé, dans le mois suivant la rédaction par le greffier du Tribunal Judiciaire de CHARTRES (Eure et Loir), de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

AVIS

JARDI SOMANET

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : LE DEBUCHER
28260 ANET
937 539 286 RCS CHARTRES

Aux termes d'une délibération en date du 18/12/2025, le Conseil de Parangage de la société JARDI SOMANET, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social de la société d'Activité Commerciale « LE DEBUCHER », 28260 ANET au Avenue de Paris 1^{er} MARGON, 28400, ARCHISES, à compter du 1^{er} janvier 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS, Le Président

ASTRE EDIA
ZA Croix-Saint-Mathieu
28200 CROISILLES
02 37 31 40 70
galleriedesaffaires-eureloir.com

TAXIS FABIEN MARLAT

SARL au capital de 10000 €

23 rue des Grables
28700 Aureau-Bleury Saint-Symphorien
780 641 401 RCS de Chartres

Le 07/01/2026, l'associé unique a décidé de :
- Modifier la dénomination qui devient : MARLAT ENTREPRISE, à compter du 07/01/2026.

- Modifier l'objet en ajoutant les activités suivantes : restauration sur place et à emporter, traiteur, bar, salle de réception, séminaires, événementiel, taxis et transport de personnes, à compter du 07/01/2026.

Mention au RCS de Chartres

SRCI

SASU au capital de 200.000 euros
4 rue Joseph Fourier - 28000 Chartres
RCS Chartres 339 144 727

Par décisions de l'associé unique en date du 06/01/2026, il a été acté la démission de la société SALVIA DEVELOPPEMENT de ses fonctions de Président à compter de ce jour.

La société GROUPE TSS, SAS : 48 rue Croix des Pâtes Chartres 75001 Paris, RCS PARIS 995 254 028, a été nommée en remplacement.

Mention au RCS de CHARTRES

MODIFICATION DE GERANT

S.C.E.A. THIBOUST

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 10.000,00 €
Siège social : 5 rue de Boissy
28190 FONTAINE-LA-GUYON
844 709 295 RCS CHARTRES

L'AGE en date du 24 décembre 2025 a constaté la démission des fonctions de gérant Madame Véronique LAGREE épouse THIBOUST, demeurant 5 rue de Boissy 28190 FONTAINE LA GUYON à compter du 31/12/2025 et la nomination en qualité de gérant, Madame Rozenn BROCHARD demeurant 1 rue la Gallette Billeux 28170 TREMBLAY LES VILLAGES à compter du 01/01/2026

Pour avis, la gérante.

SUITE DES ANNONCES LÉGALES P. 22

Publiez votre annonce judiciaire et légale en quelques clics⁽¹⁾

24h/24 - 7j/7

Entrepreneurs, particuliers, acteurs juridiques⁽²⁾ ...

sur www.horizons-journal.fr



Scannez le QR code ci-contre, ou allez sur notre site horizons-journal.fr et cliquez sur «Annonces légales».



Saisissez votre annonce, prévisualisez-la, validez.



Effectuez votre règlement et téléchargez immédiatement votre attestation et votre facture.



Une question ? Contactez-nous :

02.37.88.11.20

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h